



Association agréée défense de l'environnement et du cadre de vie par arrêté
N° 2007 – PREF.DCI 3/BE n° 0095 du 07 mai 2007 au titre de l'article
L.141-1 du Code de l'Environnement.

La Ville du Bois, le 01/06/08

BVVB INFO N° 40

CR9 - un vrai feuilleton (cette route qui débute des tennis vers Lunézy)

Puisque la Municipalité ne prend pas de décision pour arrêter les actes de malveillances, il n'y a pas lieu que cela s'arrête. Les derniers actes de vandalisme sont le sciage des éclairages publics ! 5 d'entre eux ont été sciés à leur base et dépouillés de leur contenu début mai, 3 supplémentaires fin mai soit un total de **8 réverbères détruits sur les 29 installés. Ajoutons une voiture et une moto brûlées.** Rien de plus facile sur une route où personne ne circule (photos sur notre site).

Une route qui coutera chère au contribuable, une route qui divise la population en deux camps.

Devinette :

Combien va-t-il rester d'éclairages publics jusqu'à la **fête des associations du 7 septembre 2008**

Combien coûte un éclairage public ? Seront-ils remplacés ?

Combien faudra-t-il de temps pour que la Municipalité prenne les bonnes décisions ?

Nous avons aussi interpellé la Municipalité sur le fait que les blocs de pierre qui obstruaient cette route ne respectaient pas la sécurité pour **cette route de dégagement** en cas de sinistre au Centre Commercial.

Ces pierres viennent d'être déplacées pour faciliter l'accès en cas de sinistre tout en sachant que la barrière est toujours fermée. Peut-être que la Municipalité a pris conscience des risques d'engorgement et de blocage de toutes les routes avoisinantes lors d'un événement exceptionnel. Nous avons constaté, lors de l'accident mortel d'un motard sur la RN20 à la hauteur du Parking Truffaut du 16 mai dernier, la panique des automobilistes qui n'hésitaient pas à traverser les parkings de Mac DO et de Carrefour pour gagner quelques places, le rond point de Carrefour bloqué, le franchissement du sens interdit Voie des Postes à toute allure pour s'échapper de ce gigantesque bouchon de plusieurs kilomètres. Il faut aussi signaler que cet accident ne s'est pas produit aux heures de pointe. Donc, on peut imaginer la panique que pourrait engendrer un incident au Centre Commercial, et imaginer la difficulté des secours pour arriver sur les lieux, de plus aux heures de pointe.

Rue du Ménil

Nous avons demandé à la Municipalité de nous faire part du résultat de l'enquête de quartier sur le stationnement rue du Ménil, la demande des riverains a-t-elle été prise en compte !!!

Panneaux publicitaires sur la RN20

Nous avons écrit au nouveau Préfet, M. REILLER

Les associations agréées de protection de l'environnement, dont nous faisons partie, ont, selon les textes, le pouvoir de contraindre le maire ou le préfet à prendre les arrêtés ordonnant la suppression ou la mise en conformité des publicités illicites.

**Association agréée défense de l'environnement et du cadre de vie par arrêté
N° 2007 – PREF.DCI 3/BE n° 0095 du 07 mai 2007 au titre de l'article
L.141-1 du Code de l'Environnement.**

Site internet La Ville du Bois

Une demande a été faite pour la mise à jour du site internet de notre ville concernant les Comptes-rendus municipaux, arrêtés et enquêtes publiques.

Rue de Gaillard

Nous avons reçu deux personnes de la rue de Gaillard qui subissent des nuisances. Nous sommes à leur disposition pour suivre leur dossier et les soutenir dans leurs démarches si elles nous en font la demande.



Faut-il attendre que les autres éclairages soient sciés ???



Les travailleurs nocturnes clandestins ne rechignent pas à l'ouvrage.

